



## 2 Chapelle du Centenaire, suite...

Claire Delaloye Morgado



Evelyn Riedener

## 2 Le quartier de l'Étang et l'origine de son nom

Evelyn Riedener

## 3 XIX<sup>e</sup>. Un siècle d'architectures à Genève (1814-1914)

## 4 La villa dite Ambrosetti 54, route de Frontenex

Isabelle Brunier, Lionel Spicher

Assemblée générale  
Exposition  
Visites

## Merci de soutenir nos activités

par un don ou en devenant membre souscripteur par une cotisation annuelle de soutien. Patrimoine suisse Genève est une organisation à but idéal, sans but lucratif et reconnue d'intérêt public. Fondée en 1907, elle s'engage dans le domaine de la culture architecturale, pour préserver le patrimoine bâti de différentes époques et encourager une architecture moderne de qualité dans le cadre de nouveaux projets.

Compte PostFinance  
12-5790-2  
Patrimoine suisse Genève

# Assemblée générale et nouvelle présidence

En raison de la crise sanitaire, notre association a été contrainte de procéder à son assemblée générale par correspondance. Initialement prévue en juin, repoussée à l'automne, cette assemblée, qui réunit chaque année une centaine de personnes pour une journée conviviale, ne pouvait pas avoir lieu dans le contexte que nous connaissons. Ainsi en décembre, nous avons fait parvenir à tous nos membres un courrier complété des différents rapports ainsi que d'un bulletin de vote. Il s'agissait également de renouveler notre comité et notre présidence\*. En effet, Robert Cramer, président depuis plus de neuf ans, a remis sa charge à un jeune duo qui partagera désormais cette importante tâche : Pauline Nerfin et Lionel Spicher. Entretien.

### Quelle est votre formation ?

**L.S. :** Architecte. J'ai été formé à la Haute école d'ingénierie et d'architecture de Fribourg, après un apprentissage de dessinateur en bâtiment. J'ai également un diplôme fédéral de formateur et je suis de plus expert dans le domaine de la construction.

**P.C.N. :** Historienne de l'art et du cinéma de formation, j'ai également un diplôme de communication et de relations publiques. J'ai par la suite entrepris un master d'études avancées en conservation du patrimoine bâti, obtenu en 2015.

### Quel est votre premier souvenir lié à un monument historique, un monument qui vous a marqué ?

**L.S. :** Mes grands-parents paternels habitaient une maison en basse ville de Fribourg construite entre 1690 et 1720, une ancienne grange transformée puis agrandie pour accueillir des charbonniers. Mes grands-parents maternels vivaient eux dans la première maison construite dans le village de Faoug, au bord du lac de Morat, en 1572. J'ai tellement de magnifiques souvenirs dans ces bâtisses aux murs épais que l'on devait traverser pour rejoindre les toilettes, situées sur une coursive, à l'extérieur ! En dehors de la vieille ville de Fribourg qui continue de m'émerveiller aujourd'hui, j'ai eu la chance de visiter l'œuvre de Le Corbusier en Inde et notamment son travail à Chandigarh. J'ai été très impressionné par la qualité des espaces, en dépit de la mise en œuvre très artisanale du béton.

**P.C.N. :** Comme beaucoup d'enfants probablement, j'ai dû assimiler monument historique avec château. J'ai un souvenir d'un voyage en Bavière alors que je devais avoir 9 ans. Avec mon père et ma sœur nous avions visité plusieurs châteaux construits par le roi Ludwig et un élément m'avait profondément marquée : Ludwig avait fait construire une grotte consacrée à Wagner dans un de ses châteaux ! Il y a une sacrée quantité d'objets patrimoniaux qui m'ont marquée, alors je peine à identifier le tout premier... Peut-être la Tour Eiffel m'a vraiment impressionnée ! La première fois que je suis allée à Paris, enfant, il y a cette visite évidemment incontournable, cette tour que l'on aperçoit de toute la ville dès que l'on prend un peu de hauteur. Une fois « devant », on va « dedans » et c'est vraiment impressionnant, on est à l'intérieur d'un monument emblématique et particulier. On grimpe par les escaliers, on a la structure sous les yeux, je me souviens avoir touché un rivet et pensé « est-ce que, si je le dévisse, la Tour Eiffel va s'effondrer ? »



Farrano Broennimann

Pauline Nerfin et Lionel Spicher, la nouvelle coprésidence de Patrimoine suisse Genève.

### Quel est votre parcours professionnel et quelle est votre activité actuelle ?

**L.S. :** Une fois mon diplôme en poche, je suis arrivé à Genève pour effectuer mes premières expériences. J'ai rejoint le bureau de Jean-Paul Jaccaud en 2007 et nous nous sommes associés en 2009.

**P.C.N. :** J'ai travaillé plusieurs années dans la programmation, la coordination et la communication d'événements culturels. Depuis 2015, j'enseigne à l'Université de Genève, et je prépare ma thèse de doctorat.

### Ne pensez-vous pas que vos engagements professionnels puissent vous mettre en porte-à-faux dans certains dossiers suivis par Patrimoine suisse ? Et si c'est le cas, comment allez-vous réagir ?

**P.C.N. :** Bien sûr, c'est une possibilité. Cela est déjà arrivé à plusieurs membres de notre comité et continuera sans doute à arriver. Dans ces cas-là, nous aurons naturellement la délicatesse de nous récuser et de ne participer ni aux discussions ni aux éventuels votes.

**L.S. :** Cela m'est en effet déjà arrivé et je me suis récuser. La coprésidence est un atout dans ce cas précis. Actuellement vice-président de la commission d'architecture, il m'arrive également de devoir me récuser lorsque mes dossiers sont en consultation.

### Quelle est votre principale motivation et votre objectif dans votre engagement à la présidence de PsGe ?

**P.C.N. :** Active depuis plusieurs années au sein du comité et du bureau de Patrimoine suisse Genève, je suis devenue vice-présidente en 2019, alors on peut voir la coprésidence comme une suite logique ! Ma motivation reste intacte, à savoir faire connaître la richesse architecturale et paysagère de notre canton à un public le plus large possible, afin que tout un chacun se sente concerné-e et participe à la protection de notre cadre de vie, tant en préservant des témoins des époques passées qu'en militant pour des projets contemporains de qualité.

**L.S. :** Je me rappelle qu'un jour Jean-François Empeyta m'a demandé si je souhaitais reprendre son travail au sein du groupe des interventions. C'était un immense honneur pour moi, j'ai toujours eu beaucoup d'admiration pour cet homme calme, avisé, respecté et d'une grande prestance. J'ai relevé ce défi ces trois dernières années tout en cherchant à sensibiliser davantage mes collègues au patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle. Un de mes vœux serait que la loi « Blondel » puisse s'étendre aux immeubles construits après 1934 !

Avec Pauline, nous avons comme objectifs d'accueillir de nouveaux membres, de renforcer notre collaboration avec les diverses institutions et les autres sections de Patrimoine suisse et de mener à bien des projets de sensibilisation, notamment pour le jeune public.

Propos recueillis par la rédaction

\* Résultat des votes et liste des membres du comité en page 4.





# Chapelle du Centenaire, suite...

La question de la préservation de la chapelle du Centenaire à Carouge est toujours d'actualité. Nous devrions dire « heureusement » mais, et pour reprendre le titre de notre dernier article concernant cet édifice, pour « combien de temps encore »<sup>1</sup>... ?

Le 10 février passé, la *Tribune de Genève* présentait le projet de construction déposé par l'Église évangélique libre en remplacement de la chapelle que Patrimoine suisse Genève, comme de nombreux habitants de Carouge et défenseurs du patrimoine, souhaite voir conservée<sup>2</sup>. Le recours contre cette démolition auquel fait allusion l'article dans ses dernières lignes, remonte à plusieurs années.

Rappelons ici brièvement la chronologie des faits. Suite à la requête en démolition de la chapelle en 2016 par l'Église évangélique libre, notre association demandait sa mise sous protection. En 2017, le service cantonal concerné délivrait pourtant l'autorisation de démolir. Nous avons alors déposé un recours contre cette autorisation et cette dernière a été suspendue

par le Tribunal jusqu'à l'issue de la procédure d'inscription à l'inventaire. En juin dernier, la chambre administrative a annulé l'inscription à l'inventaire de la chapelle, avec pour conséquence qu'aucune protection légale ne pouvait plus s'appliquer à ce bâtiment. Juridiquement, notre unique argument légal contre l'autorisation de démolir venait de disparaître.

Après avoir examiné la situation et constaté qu'il ne restait plus d'autres options, nous avons à regret décidé de retirer ce recours, plutôt que de nous exposer à recevoir un jugement très défavorable de la part du Tribunal. En effet, nous tenons à faire un exercice raisonnable et pertinent du droit de recours des associations que la législation cantonale nous accorde, sans quoi le principe même de ce

droit risque d'être remis en cause un jour ou l'autre. Cependant, notre conviction à vouloir sauver cette chapelle est intacte. Elle est même renforcée à la vue du projet calamiteux que nous ne commenterons même pas, si ce n'est qu'il fait, à lui seul, la démonstration que cette chapelle doit bel et bien rester là où elle est, pour les raisons urbanistiques, patrimoniales et historiques que nous avons soutenues jusqu'ici.

Notre espoir réside désormais dans les échanges qui sont engagés entre la commune

de Carouge, le canton et l'Église évangélique libre. Tout en appréciant la déclaration du président du conseil de paroisse qui affirme être ouvert à une solution alternative, Patrimoine suisse Genève suit avec grande attention le développement de ce dossier.

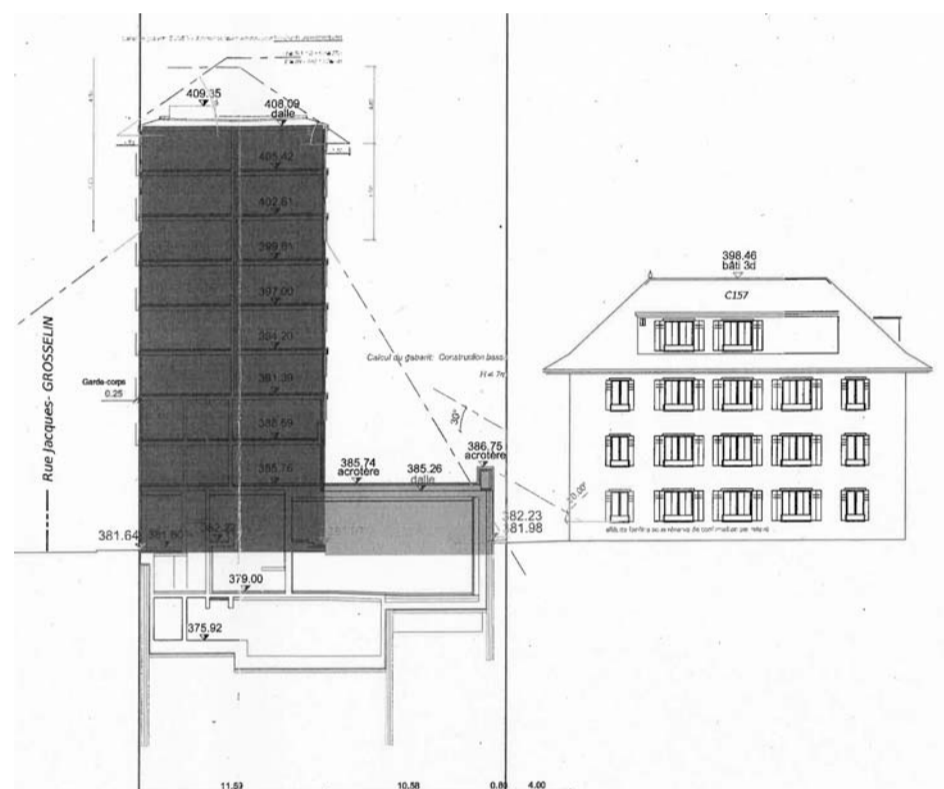
**Claire Delaloye Morgado**

<sup>1</sup> Voir « Chapelle du Centenaire, combien de temps encore ? », *Alerte* 153, p. 4.

<sup>2</sup> Voir « Demande de mise sous protection », *Alerte* 142, p. 2.



La chapelle du Centenaire à l'angle des rues du Centenaire et Jacques-Grosselin.



Immeuble multifonctionnel projeté, élévation côté rue du Centenaire.

## Le quartier de l'Étang et l'origine de son nom

Même si le nombre de ses habitants a quadruplé en soixante ans, Vernier continue à grandir démesurément.

Situé à quelques pas de la cité Les Avanchets, le futur quartier de l'Étang est un des plus gros projets de construction du canton de Genève. Il se découpe en trois secteurs dont celui du centre qui comportera, entre autres, les logements répartis dans des barres d'immeubles de quatre à huit étages et un groupe scolaire. Les promoteurs vantent les zones vertes dans lesquelles baigne l'ensemble dont l'étang, « ce poumon d'eau en son centre, est devenu le symbole ». Vraiment ? Déjà mutilé à la fin du siècle passé, Vernier, « Une Ville pas Commune », s'apprête à en assécher une autre partie. Et pourtant, avec cet étang s'ouvre un chapitre de l'histoire de Genève qui nous parle du refuge russe, de l'ancien domaine agricole d'Avanchet et de son héritière, l'écrivaine-voyageuse Isabelle Eberhardt (1877-1904).

La formatrice **Christine Corthay** a commencé il y a dix ans ses recherches sur Isabelle Eberhardt et les lieux de résidence de sa famille recomposée et peu conformiste. Elle a ainsi découvert l'histoire de cet étang.

**La mère d'Isabelle, la comtesse Natalie de Moerder, née Eberhardt (1838-1897), était installée en Suisse depuis 1871.**

**Le précepteur de ses enfants, Alexandre Nicolaïevitch Trofimowsky (1826-1899), l'avait suivie à Montreux et à Genève.**

**Quels sont les liens d'Isabelle Eberhardt avec l'étang d'Avanchet ?**

– Persécuté pour ses convictions libérales, Trofimowsky avait dû quitter la Russie. En 1879, il achète la parcelle du domaine d'Avanchet à la famille Galloix et il s'y installe avec sa compagne Natalie de Moerder et ses enfants en 1881. Isabelle et son frère Augustin héritent en 1899 de la propriété qui consistait en une maison, des serres, un étang et des arbres. Était-il le père d'Isabelle ? Rien ne l'atteste avec certitude. La maison a été démolie au début des années 1970 et remplacée par l'actuel immeuble dit « des Cheminots ». Seuls l'étang et une partie des arbres qu'il avait plantés existent encore.

**Il s'agit d'un étang artificiel ?**

– Oui, il était alimenté par une ancienne source, qui se trouvait de l'autre côté de la route de Meyrin. Amenée par un aqueduc au sol, l'eau était réceptionnée dans une captation sise sur la parcelle Trofimowsky. On la devine encore sous les ifs qui sont à côté de la passerelle qui traverse la route de Meyrin. Le canal a malheureusement été amputé d'une quinzaine de mètres pour ménager une place du côté de l'immeuble « des Cheminots ».

**Quel est l'avenir de l'étang dans ce nouveau quartier ?**

– Il est l'ultime vestige du passé dans cette partie de Vernier, toutes les autres constructions ayant été impitoyablement rasées. Actuellement l'ensemble n'est pas compréhensible au premier coup d'œil, d'autant que les abords de l'étang sont envahis de broussailles. Nous ne voyons qu'un canal qui s'élargit en deux petits « lacs » en enfilade ; celui du bout est enlaidi par le socle en béton d'un poulailler qui n'existait pas à l'origine. Le comblement de cette deuxième mare est malheureusement prévu. Sur les terres extraites lors du creusage de l'étang, Trofimowsky a planté une ligne de pins noirs d'Autriche. Les branches de celui qui se trouve à l'extrémité orientale semblent avoir été guidées en une forme bien étrange. Il est possible que Trofimowsky ait voulu transmettre un message par l'agencement des arbres. Trois séquoias géants et un quatrième, placé vers la tête de l'étang, complètent cet ensemble arboricole majestueux. Par son histoire, l'étang et ses arbres sont une œuvre unique qui mérite attention, soins et protection. J'attends de la part des autorités vernioloises et cantonales qu'elles protègent ce remarquable ensemble dans son intégralité.

– Oui, il était alimenté par une ancienne source, qui se trouvait de l'autre côté de la route de Meyrin. Amenée par un aqueduc au sol, l'eau était réceptionnée dans une captation sise sur la parcelle Trofimowsky. On la devine encore sous les ifs qui sont à côté de la passerelle qui traverse la route de Meyrin. Le canal a malheureusement été amputé d'une quinzaine de mètres pour ménager une place du côté de l'immeuble « des Cheminots ».

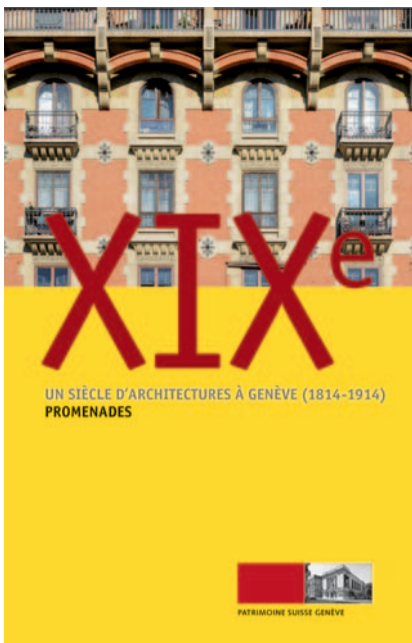
**Texte et propos recueillis par Evelyn Riedener**

Photographie de la page 1 : **La partie de l'étang déjà asséchée pour y créer une esplanade minérale.**



Projet d'aménagement du parc de l'Étang.

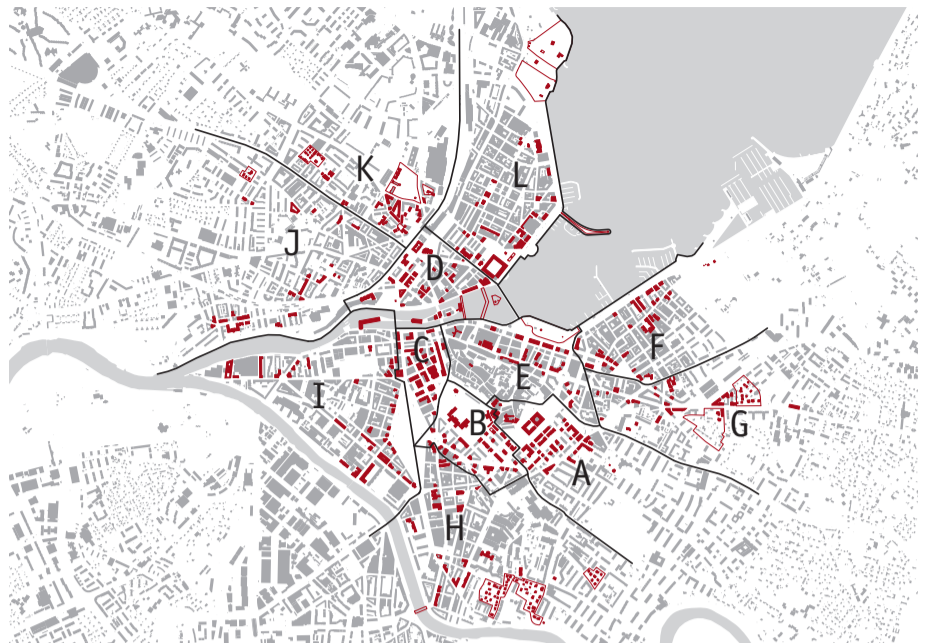




## XIX<sup>e</sup>. Un siècle d'architectures à Genève (1814-1914)

Le XIX<sup>e</sup> siècle représente l'âge d'or de l'architecture genevoise. La République, restaurée en 1814, marque son entrée dans la Confédération suisse par des réalisations qui émerveilleront les visiteurs. Après la Révolution de 1846, la citadelle calviniste efface ses murs et double son territoire en traçant la « ceinture Fazyste », laboratoire de modernité urbaine. La Première Guerre mondiale mettra un terme à l'architecture éclectique développée depuis 1896. Une sélection de ces remarquables constructions, réparties en douze promenades à travers les quartiers de la ville, vous invite à les (re)découvrir !

12 promenades



Le plateau des Tranchées et alentour

**5** IMMEUBLES DE LOGEMENTS

Adresse : 1-3, rue de Florissant  
Architectes : Théo Gonon, Pierre Delémont  
Maitre de l'ouvrage : S.I. Florissant-Tranchées, S.I. Florissant-Perrenches  
Construction : 1893 (TP 127)  
Intervention : aménagement des combles avec création de lucarnes au n°1 par Jean-Vies Barthe, arch. (2010, DD 103774)

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, l'essor constructif est dense. Les villas situées le long des grandes artères urbaines cèdent la place aux immeubles de haut gabarit. L'angle, en raison de sa forte visibilité, est un lieu de premier choix pour les architectes, lesquels vont créer l'ensemble de Florissant d'un magistral coup de ciseaux dans les trigles bates éclairées par les salons. Ce corps bi-niveau, presque autonome, est couronné d'une puissante arcade cintrée encastrée dans une toiture d'ardoises, alors que de part et d'autre, sous la corniche, se déploie une longue galerie à colonnes jumelées, portée par des consoles monumentales. À gauche, toute la force de la modernité se concentre dans les niveaux supérieurs ; les effets d'ombre et de lumière, produits par l'accentuation des reliefs, confèrent au bâtiment un caractère proprement sculptural, renforcé par la blancheur de la maçonnerie.

Le second œuvre, lui, s'illustre dans les remarquables ferronneries Art nouveau qui habillent les portes d'entrée. **TP**

Autour des Bastions

**8** IMMEUBLE COLLART-DORCIÈRE

Adresse : 14, boulevard des Philosophes  
Architecte : Joseph Collart  
Artiste : Louis Dorcière (sculpteur)  
Maitre de l'ouvrage : Joseph Collart, Louis Dorcière  
Construction : 1853  
Protection : zone protégée de la Vieille-Ville et du secteur sud des anciennes fortifications  
Intervention : transformations, création garage sous la terrasse et percement de lucarnes par Jérôme-Jean Gini, arch. (1980, DD 74434)

Par sa position en limite de la place des Philosophes, ouverte face à la rue de Saint-Léger réhabilitée par la démolition des fortifications, ce bâtiment occupe une place importante dans l'image du quartier. La porte d'entrée sur le boulevard présente un dispositif enlaidant rétro-chassé et entrecroisé, d'inspiration classique, dans lequel l'arc surbaissé en pierre servant de linteau à une fenêtre est soutenu par deux grands poutres, allégories de la sculpture (Dante et marbre) et de l'architecture (coups et adouci), hommage au maître. Également maîtres de l'ouvrage, le traitement du plan coupé de l'angle, contenu par deux chaînes d'angle harpées aux assises accentuées, est également remarquable : originalité du balcon formant socle en contre-haut du niveau du trottoir, repris aux étages, tous de forme trapézoïdale, portés par des consoles et dotés de garde-corps en fer forgé à motif géométrique. Le chemin des deux est encore renforcé par la présence d'un jardin à l'arrière, traité en terrasse suspendue, dont le mur de soutènement en pierre prolonge le bâtiment. Sy trouvant jusque dans les années 1970 une quinette en pierre de l'écclesite fortifié disparu. **TP/MD**

Quartier des banques et place Neuve

**21** IMMEUBLE GALOPIN

Adresse : 12, rue de Hollande / rue de Hesse  
Architecte : Henri Galopin  
Maitre de l'ouvrage : Henri Galopin  
Construction : 1891 (TP 203)  
Intervention : création de bureaux au 4<sup>e</sup> étage, refonte toiture et façades par Henri Lesemann, arch. (1940, DD 84444)

C'est au cœur du quartier des banques qu'Henri Galopin, banquier genevois et futur député au Grand Conseil, a souhaité faire construire cet immeuble. Sur deux façades de pierre, marquées par un vocabulaire inspiré de l'architecture du XVI<sup>e</sup> siècle français, se font surtout remarquer par le surplomb orné d'angle construit dans le plan coupé. Ce type de découpage de façade, encore strictement limité par les autorités au début des années 1890, est une fantaisie notable, qui traduit l'ambition du commanditaire, homme de pouvoir du XIX<sup>e</sup> siècle qui se réinterprète en humanité de la Renaissance. Cette touraille fait l'objet de toute l'attention de l'architecte, qui l'agrément de colonnes engagées superposées d'ordre corinthien, accompagnées sur les côtés de pilastres, de cartouches et de voûtes en relief. C'est d'ailleurs ici, au croisement des deux axes, que l'on peut lire dans un cartouche la date d'achèvement de la construction : 1892. **LD**

De Saint-Gervais au Rhône

**4** ANCIENNE ÉCOLE DES ARTS INDUSTRIELS / HAUTE ÉCOLE D'ART ET DE DESIGN (HEAD)

Adresse : 16, boulevard James-Fazy  
Architectes : Henri Bourri, Jacques Simmler  
Artiste : Michel Bohner, P. Serly (sculpteurs)  
Maitre de l'ouvrage : État de Genève  
Construction : 1877 (TP 161, 173)  
Intervention : rénovation : M+P, 1986  
Intervention : modifications architecturales et façade, 1934 : rénovation façades et toitures par Franz Graf, Julien Menoud, arch. (1999, APA 13217)

« Quand on a bâti des palais pour les pasteurs, les avocats et les médecins, on peut bien en bâtir pour les ouvriers. » L'argument, formulé en 1877, semble avoir porté : le crédit pour une École des arts industriels est voté sans discussion. Parallèlement par son premier directeur (le sculpteur Jules Salomon), l'école l'est également par son architecture. Elle combine un modèle – le Louvre d'Henri Lefuel – et un genre – l'architecture de brigue polychrome, consacrée par l'Exposition universelle de 1876. Couvert d'un toit à l'impériale, le pavillon central affiche un répertoire ornemental renvoyant à la destination du bâtiment. Les ailes basses, elles, présentent un squelette de pierre blanche soutenant des arcs en briques claires et se détachant sur un parement de briques rouges. Issue des théories d'Émile Emmanuel Viollet-le-Duc, cette distinction entre structure et remplissage s'accompagne d'effets décoratifs : jeu chromatique entre les briques, jeu du relief entre les assises lisses et à rebords. **DR**

Des Rues-Basses à Rive

**3** IMMEUBLE DE LOGEMENTS ET COMMERCES

Adresse : 9, rue du Marché  
Architecte : Louis Marché  
Maitre de l'ouvrage : Société immobilière de la rue du Marché  
Construction : 1903 (TP 583)  
Intervention : remplacement de la salle de cinéma par des locaux commerciaux par André Rivière, arch. (1967, DD 52422) ; restauration par Jacques Bolliger et associés, arch. (1996, DD 90182) ; réaffectation en habitat par Daniel Schneider, arch. (2020, DD 111930)

Remplaçant deux étroits maisons médiévales, cet immeuble d'habitat est caractéristique du langage éclectique adopté par les architectes genevois au tournant du XX<sup>e</sup> siècle. Une fine structure métallique, permet de vitrer presque entièrement le socle commercial, tandis que les étages de logements contiennent leur maçonnerie polychrome, variant les effets de la pierre taillée, en bossage, sculptée de coups de fouet, nervurée d'arcs paraboliques Art nouveau ou encore ornée d'accroches lotothématiquement gothiques. Toute la composition est dominée par un encadrement central : son avant-toit évoque les traditions domées des Rues-Basses, alors en voie de disparition. À partir de 1912, l'immeuble accueille l'un des cinémas les plus connus du quartier : le « Royal-Biograph », qui fait place au « Cameo », au décor ornemental, puis au « Sésame », plus sobre mais adapté pour son plancher en pente et son système de climatisation ultra-moderne. Le tout disparaît en 1967. **TP**

Quartier des Eaux-Vives

**16** IMMEUBLE DE LOGEMENTS ET COMMERCES

Adresse : 13-15, rue des Villandry / 90, rue des Eaux-Vives  
Architecte : Eugène Cort  
Maitre de l'ouvrage : S.I. Léman A, S.I. Léman B  
Construction : 1902 (TP 87)  
Protection : ensemble n° 218  
Intervention : création de logements pour étudiants dans les combles par Michel Stouss, arch. (2016, DD 30866)

Ce bâtiment, destiné à des logements de catégorie plébéienne économique, selon les buts de la société commanditaire, offre cependant de belles caractéristiques Art nouveau. Sur un socle en pierre et Savonnières enrobant le rez-de-chaussée et le 1<sup>er</sup> étage, les façades présentent un fond coloré vert sur lequel se détachent la blancheur des consoles de balcons, à garde-corps de fer forgé, et les dessus de fenêtres réalisés en briques apparentes. Ce même matériau est repris en une sorte de bandeau, au niveau du 4<sup>e</sup> étage, qui souligne le décor peint, une frise de coquillecs suspendus s'étendant sur un fond de mur bleu. Au-dessus, la toiture est supportée par une série de petits cubes très rapprochés. Les entées ont conservé leur sol d'origine en terrazzo. Les décors Art nouveau, peintes, sculptées, forgées ou fondus, ont privilégié une certaine gamme de fleurs et végétaux que l'on trouve fréquemment représentés : tournesol, rose, iris, glycine, fougères et fruits de mannozière, etc. **DR**

De Villereuse à Grange-Canal

**14** ÉCOLE DU XXI-DECEMBRE

Adresse : 63, rue du 31-Décembre  
Architectes : Charles Boissomaas, Antony Kraft  
Maitre de l'ouvrage : Commune des Eaux-Vives  
Construction : 1898  
Intervention : restauration : M+P, 1993  
Intervention : deux nouvelles salles de classe par Charles Boissomaas, arch. (1975) ; construction salle de gymnastique par Charles Gouvet, Jean-Louis Cayla, arch. (1987) ; prolongement des ailes (1991, TP 394) ; restauration : installation de nouvelles salles de classe dans les combles et insertion successeur par Peter Böckli, Predrag Petrović, arch. (1991, DD 9499)

Tronçant sur un important socle de terrassement courant au nord et à l'ouest de son périmètre, l'école du XXI-décembre domine la rue de Frontenex et la rue du 31-décembre, dont elle marque l'angle. Construite en 1898 suite à un concours ouvert aux architectes suisses résidant à Genève, elle fait partie des premières constructions scolaires médiévales à l'extérieur de l'enceinte primitive des fortifications. De plan rectangulaire et symétrique, le bâtiment central est interrompu par deux corps transversaux, qui abritent respectivement l'école des filles et celle des garçons, accolés à deux ailes en retour d'équerre. La façade principale se distingue par la présence d'un clocheton central et, élément unique à Genève à cette époque, celle de plusieurs agnithones inscrits sur le bandeau de bois couronnant la façade, telle que : « L'instruction est l'Ornement du Riche et la Richesse du Pauvre » et « La crainte de Dieu est le commencement de la sagesse ». La salle de gymnastique, édifiée en 1897, complète le complexe scolaire. **DR**

D'une tour à l'autre : de Plainpalais-Sud à Champel

**23** VILLA BRONKERS

Adresse : 1, avenue Galas  
Architecte : Jacques Tedeschi  
Maitre de l'ouvrage : Yvonne Bronkers  
Construction : 1905 (TP 248)  
Intervention : transformations de la villa en cabinets médicaux par Matthias Steiner, arch. (2016, APA 45514)

Jacques Tedeschi réalise la villa Bronkers en fin connaisseur de l'architecture médiévale, après ses importantes opérations dans le centre-ville ancien de Genève : démolition de la Maison Royale à Coutance remplacée par un immeuble de rapport (1900-1901), percement des rues du Port et du Prince (1900-1904). C'est à la maison Tavel qu'il empiète littéralement la grande baie à coulissons encadrée de cordons de cette villa de Champel. Il plaie aussi l'hôtel de la Gippe, place Longemulaz, acheté par Charles Boissomaas en 1901 (E13) ; pigions à rebords, néo-gothique flamand, façade en tuil, grandes baies à meneaux aux encadrements à crosse surmontés de cordons.

Est-ce la commanditaire au patronyme flamand (épouse de Joseph Le Lévy) qui impose ce modèle ? Sa villa s'en occupe pas moins une façon intéressante dans la production néo-romantique locale : légalité, calé-de-lampe, bandeau de briques jaunes et rouges, ferronneries, charpente très travaillée et vitraux domestiques prouvant en lettres gothiques « S+M+P+R+A+L+I+U+S ». C'est dans cette maison qu'a grandi Jean Starobinski. **ES2/CMAS**

À l'ouest de la plaine de Plainpalais, Coulouvrenière et Jonction

**3** ANCIENNE MANUFACTURE TRACHSEL & C<sup>e</sup>

Adresse : 17, rue de l'Arpège / 40, rue de la Synagoge  
Architecte : Alexandre Baudouin  
Maitre de l'ouvrage : Léopold Trachsel  
Construction : 1898 (TP 424)  
Protection : zone protégée de la Vieille-Ville et du secteur sud des anciennes fortifications  
Intervention : reconstruction toiture par Amédée Roche, arch. (1950, DD 24344) ; rénovation façades sur rue par Bernard Piccini, arch. (2008, DD 101587)

Avec l'implantation de l'usine à gaz en 1845, puis celle des forces motrices en 1883, le secteur de la Coulouvrenière s'industrialise, favorisant l'établissement de nombreux ateliers et manufactures. C'est le cas de ce petit bâtiment conçu pour la maison Léopold Trachsel & C<sup>e</sup>, spécialisée dans la ferronnerie, l'éclairage à gaz, l'inséré dans la zone d'extension urbaine gagnée suite à la démolition des fortifications, le bâtiment occupe l'extrémité d'une étroite parcelle. Il comporte trois niveaux regroupant les ateliers de fabrication, une salle d'exposition et de vente, ainsi que les bureaux de l'administration. Techniquement adaptés pour l'époque, les façades largement ajourées de vitrines sont composées de piliers en roche : ces derniers supportent le plancher en béton, coulé entre des solives métalliques. Sur le toit, la dalle faisait à l'origine office de toiture et de terrasse. Les inscriptions en façade rappellent la manufacture SIMBA, fabricants de brochettes, jambonnières et câbles, qui a occupé le lieu de 1953 à 2004. **LEL**

Saint-Jean et Les Délices

**25** CHALET ODY

Adresse : 16, avenue Wendi / 10, avenue Sorel / 1, avenue Ernest-Pictet  
Concepteur et maître de l'ouvrage : Firmin Ody  
Construction : 1898 (TP 247)  
Intervention : aménagement l'un laboratoire et four par Charles Galley, arch. (1944, DD 17101)

Bien avant l'Exposition nationale de 1896, Firmin Ody soutient déjà la construction de chalets urbains de manière industrielle. Le succès de ce type ne démentera cependant qu'après 1896 et plusieurs entreprises de construction de chalets suisses vont le jour, à l'instar de celle des frères Spring ou de Toso & Badé. Implanté de manière isolée, au sein d'un tissu d'immeubles, cet objet volumétrique détonne par son caractère assumé de chalet, malgré un socle de deux niveaux de maçonnerie rappelant une typologie de ville. De plan symétrique, il se compose d'un avant-corps dominant sur l'avenue Wendi et d'un arrière-corps disposé dans la perspective des avenues Pictet et Sorel. Il est précédé d'un petit jardin. Une large toiture à deux pans cache le bâtiment. Les étages révèlent un travail remarquable des éléments en bois découpé, que ce soit au niveau des madriers, des lambris, des frises, des garde-corps des balcons ou des pignons. Les vitraux qui entrent les baies situées dans le prolongement des balcons soulignent ce souci du détail. **DR**

Quartier des Grottes et Grand-Pré

**15** ANCIENNES MAISONS D'ARTISANS

Adresse : 5-6-7-8-9-10-11-12-13-14, rue de l'Industrie  
Entrepreneurs-architectes : François Charles Mozzani (n° 8-10-12-13) ; Wilhelmy (n° 11) ; Charles-Constant Lequin (n° 15)  
Maitre de l'ouvrage : François Charles Mozzani (n° 8-10-12-13) ; Georges Grobely (n° 5) ; Joseph Favre (n° 11) ; Charles-Constant Lequin (n° 15)  
Construction : 1883-1887 (n° 8-10-12-13), 1888 (n° 11)  
Intervention : réhabilitation et réaffectation d'appartements dans les combles au n° 8 par Alain Resnager, arch. (1998-2001, DD 94998)  
Intervention : démolition-reconstruction partielle de n° 15 par Pierre-Henri Godey, arch. (2000, H 4878, DD 96766) ; rénovation des n° 8-11-12 par Elise, Sente, Vacher, arch. (2010-2012, DD 103046-47-48)

Vers 1835-1840, les abbés du nord des Grottes, sous la force motrice, sont envahis de hugues et de constructions légères en bois (la plupart disparus dans un incendie en 1873). On y établit aussi, dans la dépression du vallin où le ruisseau est en partie canalisé, sur des parcelles profondes, perpendiculaires à la rue, de modestes maisons-ateliers en dur, certaines destinées aux ouvriers de l'horlogerie. Les n° 8-10 forment un seul bâtiment à colombages dont le gabarit est lit encore dans le toit du n° 6. La façade du n° 8 aux parements briquegrises, avec un fronton triangulaire, contient à l'origine le four souterrain d'une probable boulangerie ; celle du n° 12, d'un aspect plus régulier, préfigure les ordonnances respectives de la rue des Grottes. De côté opposé, au bâti plus dispersé, le n° 5 abritait une fabrique de bougies, le n° 11 est posé en biais sur un terrain en pente gagné sur le ruisseau. Les modifications datent de la densification maximale de l'habitat du quartier, où est toujours installée l'Ornée du val. **ES2/CMAS**

Les Pâquis et le quai du Mont-Blanc

**27** JETÉE DES PÂQUIS ET PHARE

Adresse : 30, quai du Mont-Blanc  
Ingénieur : Léopold Bloncourt  
Entrepreneurs : Henri Sautou  
Physiciens : Elie Wartmann  
Construction : 1897  
Protection : plan de site de la rade  
Intervention : nouveau phare par Paul Bouvier, arch., Émile Chabronier, ingénieur cantonal, Charles Blinert, entr. (1893) ; élévation de la jetée (1899, Travaux A 116)

La création de la jetée des Pâquis s'inscrit dans le projet d'un nouveau port envisagé dès 1854 par l'ingénieur cantonal Léopold Bloncourt. Il prévoit de créer un grand bassin protégé par deux jetées, l'une aux Pâquis, l'autre aux Eaux-Vives, laissant un passage pour accéder au port. L'évolution de la jetée des Pâquis est attribuée, en 1896, à l'entrepreneur Henri Sautou et la construction du phare au physicien venoisien Elie Wartmann. Le phare devenu obsolète est remplacé en 1894. Le nouveau phare est édifié par l'architecte meublériste Paul Bouvier (un des fers de lance de l'Exposition nationale suisse à Genève en 1896). Pour gagner en hauteur, le nouveau phare de style Beaux-Arts se dresse sur le socle du précédent. On ne peut évoquer la jetée des Pâquis sans mentionner ses célèbres bains dont les premiers sont aménagés dès 1872. Reconstitués en 1931-1932, ils échappent à la démolition suite à un référendum populaire en 1988. **DR**





Lacroix Chessex

## La villa dite Ambrosetti, 54, route de Frontenex

Sa transformation en espace de vie infantine

Le long de cet axe important, la maison qui nous intéresse attire l'attention du passant. Elle a été construite en 1868, la même année que l'école primaire voisine du XXXI-Décembre, mais était destinée à une fonction bien différente. En effet, la maison principale, avec ses deux ailes sur cour, a été érigée par l'entrepreneur Henri Santoux, sur des plans de Philippe Ami Goetz, ingénieur et architecte, pour le compte de Jean-François Fert, fabricant de vermouth. Ces édifices répondaient donc à une double affectation de logements, dans la partie haute dotée de galeries sur l'arrière, s'ouvrant sur le jardin, et de fabrique dans la partie basse, côté rue, où était élaboré le fameux alcool. Un dépôt, construit en 1876, complétait le dispositif sur sa gauche. Il a été démoli à la fin des années 1980 pour laisser place au théâtre Am Stram Gram, tout en conservant son ancienne façade de pierres appareillées.

La contrainte d'aménager dans la partie basse de cette villa un espace de vie infantine s'est naturellement inscrite autour de la cour, articulant le programme fonctionnel de la crèche. Élément central du projet, cette cour, comme un «jardin secret»<sup>1</sup>, sert de seuil, de place de jeu, de communication visuelle, d'espace à la fois protégé, libre de tout danger, mais aussi de lieu de perméabilité et de filtre par rapport à la ville qui l'entoure. Le projet s'adapte au patrimoine industriel existant en offrant des espaces de vie conviviaux pour les en-

fants. «Il faut à tout prix que la société moderne, qui ne dispose plus du jardin familial, de la cour de ferme, fournisse à l'enfance les occasions de son développement: des lieux et des locaux»<sup>2</sup>, c'est précisément ce que les architectes ont ici réussi, adapter ce nouveau programme en respectant le bâti existant.

Plus finement dans le projet, les architectes se prennent au jeu, comme des enfants, en glissant un escalier sculpté dans le béton entre les voûtes existantes du plafond, qui permettra aux petits de rejoindre leur groupe à l'étage de la villa. L'ajout d'une mezzanine dans le grand volume du rez-de-chaussée évoque une cabane dans un arbre, intime et protégée, à l'échelle de l'enfance, tout en gardant un œil sur ce qu'il se passe sur terre.

Le projet devient un jeu réussi que l'on se réjouit de découvrir. Il est à noter que si le programme de maison d'accueil pour femmes maltraitées avait vu le jour dans les étages d'habitation, comme il avait été envisagé, il aurait inévitablement détruit l'harmonie des lieux, entre autres par les impératifs anti-feu et l'introduction de nombreux équipements sanitaires...

**Isabelle Brunier et Lionel Spicher**

<sup>1</sup> Caroline Dionne, «Espaces pour la petite enfance, jeux et symptômes», *Tracés* n° 18, septembre 2007, p. 25.

<sup>2</sup> Le Corbusier, «L'organisation de la vie domestique», *Habitations* n° 10, octobre 1950, pp. 20-21.

## Assemblée générale

COMITÉ 2021

Coprésidence  
**Pauline Nerfin, Lionel Spicher**

### Résultats des votes

Nombre de bulletins envoyés : 808  
Nombre de bulletins retournés : 139

- Le rapport d'activité de l'exercice 2019-2020 est accepté avec 138 bulletins favorables et 1 défavorable.
- Les rapports du trésorier et de l'organe de révision pour le contrôle des comptes 2019 sont acceptés avec 139 bulletins favorables.
- L'élection des membres du comité et de la nouvelle coprésidence est acceptée avec 133 bulletins favorables et 6 défavorables.

Membres du comité  
**Marcellin Barthassat**  
**Dominique Baud**  
**Giorgio Bello**  
**Quentin Béran**  
**Philippe Beuchat**  
**Christian Bischoff**  
**Michel Brun**  
**Isabelle Brunier**  
**Lola Cholakian Lombard**  
**Celtia Concha**  
**Catherine Courtiau**  
**Raymond Courvoisier**  
**Robert Cramer**  
**Marc de Tassigny**

**Christian Foehr**  
**Emmanuel Foëx**  
**Monika Grosmann**  
**Hugues Hiltbold**  
**Raymond Jourdan**  
**Suzanne Kathari**  
**Jean-Philippe Koch**  
**Jean-Pierre Lewerer**  
**Alain Maunoir**  
**Didier Mottiez**  
**Rolf Pfaendler**  
**Evelyn Riedener**  
**Anne Stierlin**  
**Anastazja Winiger**  
**Bernard Zumthor**

## Exposition

### IMMERSIONS

Une nouvelle exposition sur le site des Berges de Vessy

Ouverte à tout public, l'exposition est installée sur l'ancien site hydraulique de Vessy sur les rives de l'Arve. Prévue initialement en été 2020<sup>1</sup>, elle aura lieu de mars à octobre 2021 Voir [www.lesbergesde vessy.ch](http://www.lesbergesde vessy.ch)

Depuis 2011 l'Association des Berges de Vessy<sup>2</sup> anime ces lieux et bâtiments réhabilités et organise annuellement des expositions thématiques. Cette année le thème de l'eau est traité de manière insolite, surprenante et inédite. Le discours principal est un message de conservation et de respect de cette ressource précieuse et sauvage. L'exposition s'intéresse au rapport que l'Homme entretient avec l'eau et déconstruit les a priori et les idées reçues. Le propos est centré sur la réalité genevoise, tangible pour le visiteur, tout en faisant appel au contexte global, et s'intègre dans le site des Berges de Vessy en tissant des liens entre les contenus et le bâti. L'exposition est immersive, les approches artistiques et sensorielles sont privilégiées et facilitent l'accessibilité et la compréhension de cette ressource essentielle à la vie.

**Marcellin Barthassat**

<sup>1</sup> Voir *Alerte* 152, p. 4

<sup>2</sup> L'association des Berges de Vessy regroupe cinq entités (Pro Natura, Patrimoine suisse, Groupe H<sub>2</sub>O, Terragir, Fondation Braillard architectes et SIG). La valorisation d'un tel lieu s'inscrit dans une vision novatrice, autour des problèmes de la nature, du paysage, du patrimoine et de l'énergie dans les processus de développement auxquels nous avons affaire.

## Visites

De nombreux plans localisés de quartier (PLQ) autour des gares du Léman Express et ailleurs dans le canton sont en cours de mise en œuvre. Ils font disparaître d'anciens quartiers de villas et petits bâtiments. L'entier de leur territoire est repensé pour faire émerger des complexes d'immeubles qui effacent la plupart du temps les traces du passé, l'arborisation et l'histoire des lieux. La cité-jardin du Bachet-de-Pesay a récemment été détruite et le noyau historique des Allières n'est plus. Cependant, il reste encore quelques secteurs plus ou moins intacts mais le temps presse pour les visiter.

Ainsi Patrimoine suisse Genève vous propose deux promenades, guidées par Isabelle Brunier, historienne, et Evelyn Riedener, guide du patrimoine, montrant ce qui va disparaître, mais également les bâtiments et jardins qui seront maintenus.

**LE PETIT-LANCY : LE PLATEAU DE SAINT-GEORGES ET LE QUARTIER DE SURVILLE**  
**Samedi 17 avril de 10 h à 12 h**

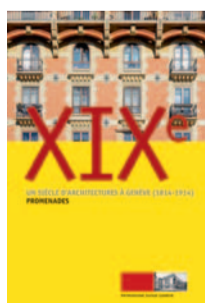
Rendez-vous : av. du Petit-Lancy 41, devant la maison de la Tourelle (bus 2 et 19, arrêt «Les Marbriers»). Participation : 10.-

**LE QUARTIER PRÈS DE LA NOUVELLE GARE DES EAUX-VIVES**  
**Samedi 29 mai de 10 h à 12 h**

Rendez-vous : av. de la Gare-des-Eaux-Vives 6, devant le Café des Voyageurs (tram 12, 17 ou bus 21, arrêt «Gare des Eaux-Vives»). Participation : 10.-

En raison des restrictions sanitaires, ces visites sont réservées à nos membres et limitées à 15 personnes, sur inscription auprès du secrétariat par courriel ou téléphone (voir coordonnées ci-dessous). Vous recevrez une confirmation de votre inscription.

## Commande «XIX<sup>e</sup>»



**XIX<sup>e</sup>. Un siècle d'architectures à Genève (1814-1914)**  
Une publication de Patrimoine suisse Genève sous la direction de Pauline Nerfin. 362 notices, 496 pages richement illustrées.

Je commande \_\_\_\_\_ ex.

Prix de vente public : 54.-

Membres : 48.-

Nom	Prénom
Adresse	
N° postal, lieu	
Profession	Courriel
Date	Signature

## J'adhère à Patrimoine suisse Genève

membre affilié à Patrimoine suisse, recevant le journal *Alerte* et la revue *Patrimoine* : minimum 70.- / couple 80.- / collectif 105.- / étudiant 40.-

membre de soutien 150.-

## Je m'abonne à *alerte*

4 numéros (un an) pour 20.-

Talon à retourner à Patrimoine suisse Genève, Case postale 3660, 1211 Genève 3

## alerte

**Paraît 4 x l'an**  
**Éditrice** Patrimoine suisse Genève, section genevoise de Patrimoine suisse  
**Coprésidence** Pauline Nerfin, Lionel Spicher

**Ont collaboré à ce numéro**  
Marcellin Barthassat, Isabelle Brunier, Evelyn Riedener

**Secrétariat** Claire Delaloye Morgado  
Case postale 3660, CH-1211 Genève 3  
tél. 022 786 70 50. [info@patrimoinegeneve.ch](mailto:info@patrimoinegeneve.ch)  
**Graphisme** Pierre Lipschutz, [promenade.ch](http://promenade.ch)  
Imprimé sur papier 100% recyclé  
Molésion Impressions, Meyrin  
© 2021, Patrimoine suisse Genève

[www.patrimoinegeneve.ch](http://www.patrimoinegeneve.ch)  
[www.patrimoinesuisse.ch](http://www.patrimoinesuisse.ch)

**Prochaine parution : été 2021**  
Délai rédactionnel : 12.4.2021